

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# Être né hors mariage en Croatie

---

**Snjezana MRDJEN**

Faculté de philosophie, Département de géographie, Zadar, Croatie

## Introduction

En 2000, en Croatie, près de 4000 enfants sont nés hors mariage, soit 9% seulement du total des naissances. La même année dans certains pays en Europe la proportion de ce type de naissance dépassait 50%. Or, la part des enfants nés en dehors du mariage en Croatie en 2000 est élevée par rapport à la Grèce.<sup>1</sup>

Avant 1990 on pouvait comparer la Croatie avec la Pologne, mais depuis, celle-ci montre une hausse considérable. Pourtant si on compare la Croatie avec son voisin le plus proche, la Slovénie, les différences en matière de naissances illégitimes sont très grandes. La Slovénie présente toutes les caractéristiques des pays de l'Europe du Nord et d'Ouest (en 2000 plus de 37% des enfants étaient nés hors mariage), tandis que la Croatie reste proche des pays de l'Europe du Sud.

L'évolution des naissances « illégitimes » est un phénomène très complexe, qui résulte des nouveaux comportements envers ces naissances et le mariage - ce dernier se fait plus en plus après la naissance du premier enfant -, en raison de l'apparition et de l'institutionnalisation des nouvelles formes de vie en couple. On peut voir différentes réactions en Europe : certains pays acceptent les nouvelles formes de la vie en couple, d'autres restent attachés aux formes traditionnelles ; cela introduit de grandes différences entre les pays.

Quelle sont les causes du taux relativement bas des naissances « illégitimes » en Croatie, si on le compare avec l'Europe? Les mères de ces enfants sont-elles un groupe marginal de la population? Leurs caractéristiques - structure par âge, niveau d'instruction, catégorie socio-professionnelle - sont-elles spécifiques ? C'est ce que nous nous efforcerons de mettre en évidence dans cette communication.

## 1. Stabilité des naissances hors mariage en Croatie

L'évolution de la proportion d'enfants nés hors mariage montre de faibles oscillations : au cours des 50 dernières années cette proportion a varié entre 4% et 10% du nombre total d'enfants. En général on peut dire que la Croatie est plus proche des pays méditerranéens que des pays d'Europe centrale ou Balkanique.

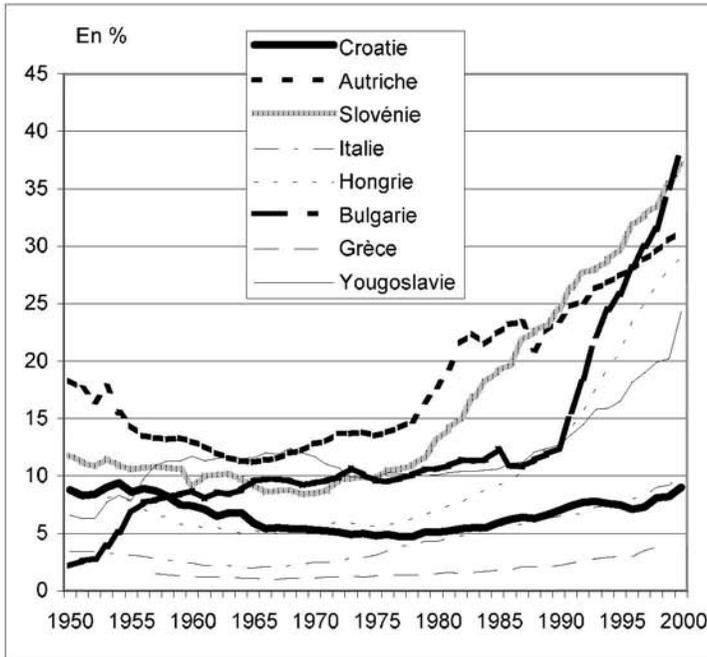
Au début des années 1950, juste après la deuxième guerre mondiale, la proportion de naissances illégitimes en Croatie (9%) était seulement inférieure à la Slovénie et à l'Autriche (fig. 1) Si on compare avec l'Europe entière, c'est en Allemagne, en Suède, en Islande et au Portugal que les naissances hors mariage étaient également plus répandues qu'en Croatie.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> La Grèce et Chypre ont les taux les plus bas d'Europe. Pour ce dernier il y était de 4% en 1999. Voir *Évolution démographique récente en Europe, 2001*.

<sup>2</sup> La proportion de naissances hors mariage était la plus élevée en Islande (28%). Dans les quatre autres pays (Allemagne, Suède, Portugal, Autriche) le taux variait entre 9% et 18%. Voir H. Le Bras, 1979, p. 60.

FIG. 1 : ÉVOLUTION DES NAISSANCES HORS MARIAGE EN CROATIE ET DANS DIVERS PAYS EUROPÉENS



En dehors du Portugal, dans les autres pays au Sud, - Espagne, Italie et Grèce - les naissances « illégitimes » étaient inférieures à 5% du nombre total de naissances vivantes. La Bulgarie, qui au début des années 1950 présentait quelques caractéristiques des pays méditerranéens, dès les années 1960 rassemble de plus en plus les caractéristiques démographiques des pays d'Europe Centrale ; de même la Yougoslavie<sup>3</sup>.

En quelques années (de 1952 à 1958), le taux de naissances illégitimes en Bulgarie a augmenté de 2% à 8%, et s'est rapproché de la Hongrie. L'accroissement du nombre des naissances hors mariage en Bulgarie était régulier, puis très rapide à la fin des années 1980. Ainsi le taux en 2000 atteint le niveau spectaculaire de 38,4 % enfants nés hors mariage, soit plus qu'en Autriche ou en Slovénie. En Yougoslavie aussi, le taux augmente à la fin des années 1980, mais plus lentement qu'en Bulgarie : en 2000 presque 25% des enfants sont nés en dehors du mariage.

À la différence de la Bulgarie, dans les autres pays observés (Autriche, Slovénie, Hongrie, Italie, Grèce et Croatie), de 1950 à la fin des années 1960, on observe une diminution de la fréquence des naissances hors mariage. En Autriche par exemple, le taux a baissé de 18,3% (1950) à 11,2 % (1965) ; en Slovénie de 11,8 % à 8,4 % ; en Hongrie de 8,4 à 5 % en 1968. En Italie il y avait alors seulement 2% de naissances hors mariage, tandis qu'en Grèce elles étaient négligeables. Mais lorsque dans ces pays, après la baisse des années 1950-1968, les taux commencent à augmenter, en Croatie la proportion diminue encore dans les dix années suivantes. En 1977 seulement 4,7% d'enfants étaient nés hors mariage.

<sup>3</sup> Dans cette étude, nous observons la Yougoslavie depuis 1950 en tant que la Fédération de la Serbie et du Monténégro.

Cet accroissement des naissances hors mariage en Europe dans les années 1970 est probablement le résultat des nouvelles lois concernant la nuptialité et la divorcialité. L'augmentation de la fréquence des naissances « illégitimes » a été rapide, spécialement en Autriche, qui s'éloigne de la Slovénie et encore plus des pays méditerranéens : le taux en Autriche était 31,3 % en 2000. La Slovénie a suivi l'évolution des taux autrichiens, mais en partant de plus bas ; en 2000 elle atteint cependant un taux supérieur à celui de l'Autriche (37,1%).

Une croissance rapide des taux n'a pas épargné la Hongrie, mais elle a débuté quelques années plus tard. L'augmentation a été très forte depuis 1990, et en seulement six ans le taux s'accroît de 13,1% à 29% (en 2000).

En Italie aussi, les comportements envers le mariage et les naissances « illégitimes » changent, et le taux monte de 2% en 1966 à 10,2% en 2000. En Grèce pourtant on n'observe pas d'accroissement spectaculaire, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de hausse. À la fin des années quatre-vingt, des changements dans le domaine du divorce et du mariage sont certainement la cause de l'augmentation des taux, qui en quelques années ont atteint le niveau de 3% en 1996, et de 3,9% en 2000. Par comparaison avec le reste de l'Europe ce niveau reste très faible, mais pour la Grèce il montre un changement considérable dans le domaine de la famille et du mariage.

En Croatie la proportion de naissances « illégitimes » a baissé depuis un maximum atteint en 1954 : vingt cinq ans plus tard (en 1979), il y avait seulement 4,7% d'enfants nés hors mariage, ce qui constitue le niveau le plus bas jamais enregistré dans ce pays. Ensuite, on observe une lente augmentation, alors que presque partout en Europe la hausse est rapide ; en cela, la Croatie s'éloignait des pays d'Europe centrale, mais se rapprochait de l'Italie. À partir des années quatre vingt, à la suite des grands changements en Italie, les deux pays ont presque le même taux (un peu plus de 7%). Cependant, en 2000 en Italie la proportion de naissances hors mariage (10,1 %) est supérieure à la Croatie (9,0%).

Ainsi en 2000 la fréquence des naissances hors mariage varie entre 66% en Islande et 4% en Grèce, et même seulement 2,3% à Chypre.

Les différentes évolutions et les différents niveaux d'« illégitimité » en Europe montrent toute la complexité de ce phénomène, qui ne dépend pas seulement de facteurs démographiques (le nombre des femmes non-mariées, et leur fécondité), ou de facteurs sociaux (l'application des lois sur les mariages, libéralisation d'avortement, contestation de mariage en tant qu'institution, l'urbanisation), mais aussi de nombreux facteurs culturels.

## 2. Naissances hors mariage et nuptialité

Dans tous les pays de l'Europe, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les taux de nuptialité ont été élevés non seulement à cause de la compensation des années de guerre, mais aussi en raison d'une diminution de l'âge moyen au mariage. Cette période a duré plus ou moins longtemps selon les pays. En Croatie, en 1950 il y avait 38163 de mariages et le maximum était atteint en 1954 avec 40715 mariages. Après cette date commence une régression des taux brut de nuptialité : de 10,2 mariages pour 1000 habitants à seulement 5,2 en 1999.

Au début des années 1960 dans certains pays d'Europe de l'Ouest l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité féminine (avant 50 ans) était supérieur à 1,0 ; il était alors en Croatie d'environ 0,9 (Conseil de l'Europe, 2001). Durant les 20 ans qui suivent, l'indicateur baisse lentement de 0,9 et 0,8. Parallèlement la proportion de naissances hors mariage diminuait de 7% à 5% (fig. 2), ainsi que l'indice conjoncturel de fécondité (de 2 à 1,8 enfants par femme).

FIG. 2 : PROPORTION DE NAISSANCES HORS MARIAGE ET INDICATEUR CONJONCTUREL DE PRIMO-NUPTIALITÉ FÉMININE EN CROATIE

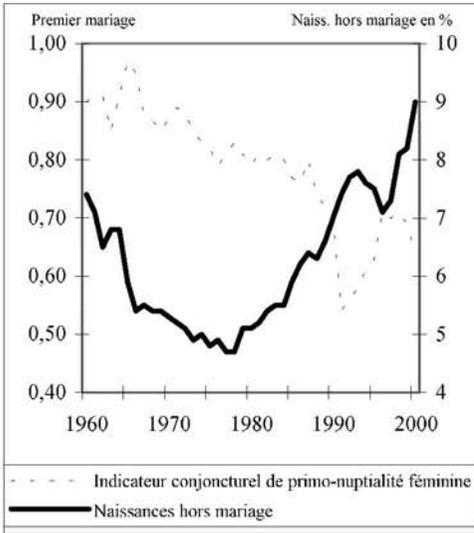
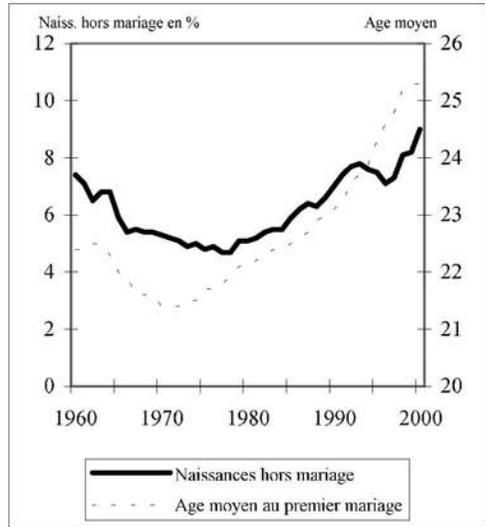


FIG. 3 : PROPORTIONS DE NAISSANCES HORS MARIAGE ET ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE EN CROATIE



Alors que la nuptialité en Europe de l'Ouest est en régression, ce n'est que depuis 1985 que la nuptialité commence à baisser en Croatie. En 1990 l'indice atteint la valeur de 0,7 à cause de la situation politique, puis baisse encore - seulement 0,5 un an après ; depuis, la fréquence du mariage s'est relevée pour retrouver en 1996 son niveau de 1990, puis le rythme de baisse depuis 1985 a repris.

Les mêmes changements se sont produits pour l'indice conjoncturel de fécondité pendant la période de la crise politique de 1991 à 1996 : en 1990 la fécondité était de 1,67 enfants par femme, en 1992 elle était tombée au plus bas (1,38) ; après 4 années de reprise, le rythme de déclin des années antérieures a repris<sup>4</sup>.

L'évolution annuelle de la nuptialité et des naissances hors mariage, présentée sur la figure 2, montre une relation seulement depuis la fin des années 1970 : l'augmentation des naissances hors mariage a été suivie par une baisse de la nuptialité, comme en Slovénie et en Italie.

L'âge moyen des femmes au 1<sup>er</sup> mariage montre cependant une dépendance avec l'illégitimité pendant toutes la période observée (fig. 3). Comme en Europe, en Croatie l'âge au premier mariage a baissé jusqu'en 1970. Cette réduction a été suivie d'une régression des naissances hors mariage, de même que l'augmentation de l'âge au premier mariage est suivi d'une hausse de la fréquence des naissances hors mariage depuis la fin des années 1970.

On peut conclure que la réduction de la nuptialité et son retard ont provoqué en Croatie une baisse de fécondité, dans laquelle les naissances hors mariage prennent un rôle plus important qu'auparavant.

<sup>4</sup> J. P. Sardon, 2000, p. 778.

### 3. L'âge de la mère et l'illégitimité

En général, les taux de fécondité des femmes non mariées sont beaucoup plus faibles (entre 11‰ et 18‰ au cours de la période 1960-2000) que ceux des femmes mariées (entre 60 et 100‰).

Si on observe la fécondité par âge au cours de la même période, on perçoit une baisse des taux chez les femmes non-mariées de 20 à 29 ans : de 27‰ en 1960 à seulement 10‰ en 2000 à 20-24 ans, et de 39‰ à 16‰ à 25-29 ans. Ainsi, dans les années 1960, c'est à 25-29 ans que la fécondité hors mariage était la plus haute, en 2000 c'est à 30-34 et 35-39 ans (25‰).

La fécondité des femmes mariées montre une concentration des naissances complètement différente. La fécondité légitime reste plus précoce que la fécondité « illégitime », en 1960 comme en 2000, tandis que la fréquence des naissances dans les autres groupes d'âge baisse ou montre peu de changement. Autrement dit, les taux de fécondité des femmes de 15-19 ans, atteignent le niveau le plus haut en 2000 : 47‰, contre 30,4‰ en 1960, soit 304 d'enfants nés vivants dans le mariage pour 1000 femmes mariées.

À la différence des taux de fécondité, les répartitions des mères par âge, parmi les naissances « illégitimes » et parmi les naissances légitimes, montrent des tendances assez comparables mais avec des répartitions assez différentes<sup>5</sup> (fig. 4 et 5).

FIG. 4 : RÉPARTITION DES NAISSANCES ILLÉGITIMES SELON L'ÂGE DES MÈRES

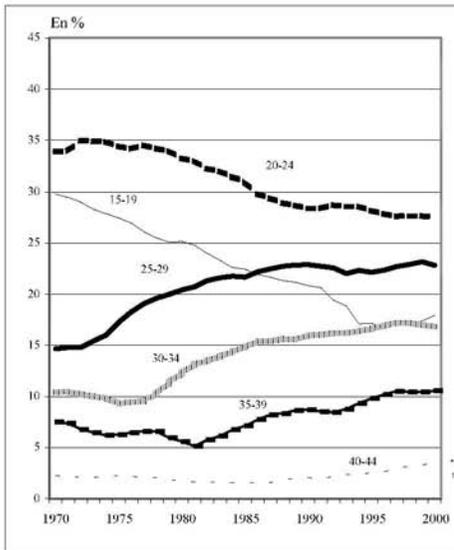
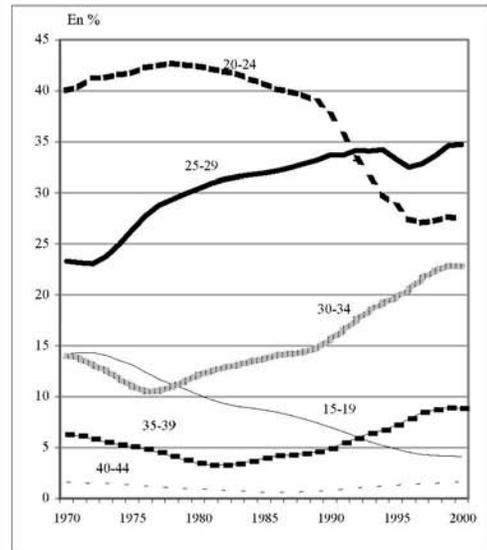


FIG. 5 : RÉPARTITION DES NAISSANCES LÉGITIMES SELON L'ÂGE DES MÈRES



Pour les deux catégories de naissances, la part des mères âgées de 25-39 ans augmente depuis la fin des années 1970, ainsi que celle des mères de 40-44 ans dans les dix dernières années, tandis que baissent les proportions de mères plus jeunes –15-19 et 20-24 ans.

Ces deux derniers groupes d'âges participaient beaucoup aux naissances « illégitimes » dans les années 1970 : plus de 60% des naissances. En dépit de la baisse des proportions des mères de 20-24 ans, on voit que ce groupe d'âge est encore, en 2000, responsable de 27% des

<sup>5</sup> Sur les graphiques on n'a pas représenté les femmes plus de 45 ans et celles de moins de 15 ans car leurs parts dans les naissances sont inférieures à 2%.

naissances hors mariage, soit seulement 6% de moins qu'en 1970. La part de ce groupe d'âge est aussi en baisse dans les naissances au sein du mariage, surtout depuis la fin des années 1980 : plus de 40% dans les années 1970, et 27% en 2000.

La part des femmes les plus jeunes (15-19 ans) a considérablement baissé dans les naissances « illégitimes » : de 30% en 1970 à 18% en 2000. Mais la participation de ces jeunes mères était et reste encore plus haute dans les naissances se produisant en dehors du mariage qu'à l'intérieur de celui-ci. Le rapport est de 18% (enfants illégitimes) à 4% (enfants légitimes) en 2000. Cette baisse de la proportion de très jeunes mères a été suivie par l'accroissement des proportions de mères de 25-29 ans. C'est ce groupe d'âge qui domine parmi les naissances issues du mariage depuis 1990 (34% en 2000), tandis que parmi les naissances « illégitimes » la part des femmes de 20 à 24 ans reste encore dominante.

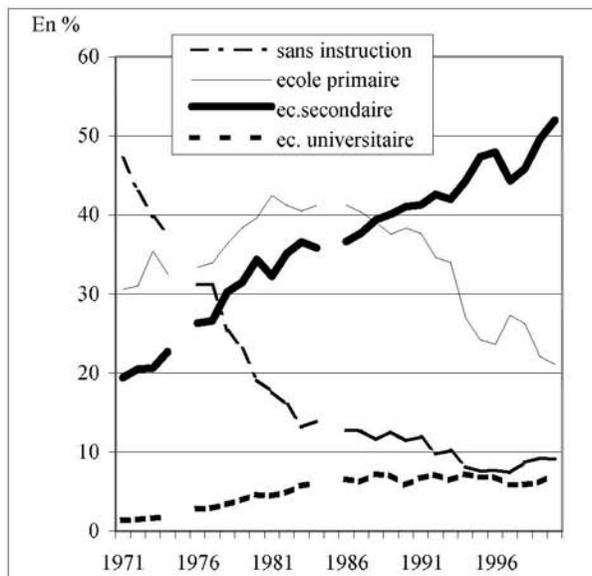
#### 4. Le niveau d'instruction des mères

Dans les années 1970 les naissances hors mariage étaient plus répandues chez les mères sans aucune instruction ou n'ayant pas terminé l'école primaire (environ 50% des naissances) ; et 30% des mères d'enfants nés hors mariage avaient atteint le niveau de l'école primaire seulement (fig. 6). Cela signifie que presque 80% de femmes ayant des enfants hors mariage étaient presque sans aucune instruction ou avaient un faible niveau d'instruction. À cette époque on peut à peine parler de participation des femmes avec une éducation supérieure (universitaire) : 1,5% seulement.

Le niveau d'instruction des mères change dans les années 1980 : le pourcentage de femmes avec l'école primaire, parmi les naissances illégitimes, passe de 40% en 1980 à 20% en 2000, ce qui est plus que chez les mères mariées (11%). Bien que la part des naissances illégitimes issues de mères sans aucune instruction et sans l'école primaire soit en baisse, elle reste plus élevée que parmi les naissances au sein du mariage.

En 2000, la présence des mères ayant un niveau universitaire parmi les naissances illégitimes était plus grande que 30 ans auparavant (7% au lieu de 1,5% en 1970). Ces proportions étaient respectivement de 15% et 4% parmi les naissances légitimes.

FIG. 6 : RÉPARTITION DES MÈRES NON MARIÉES PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

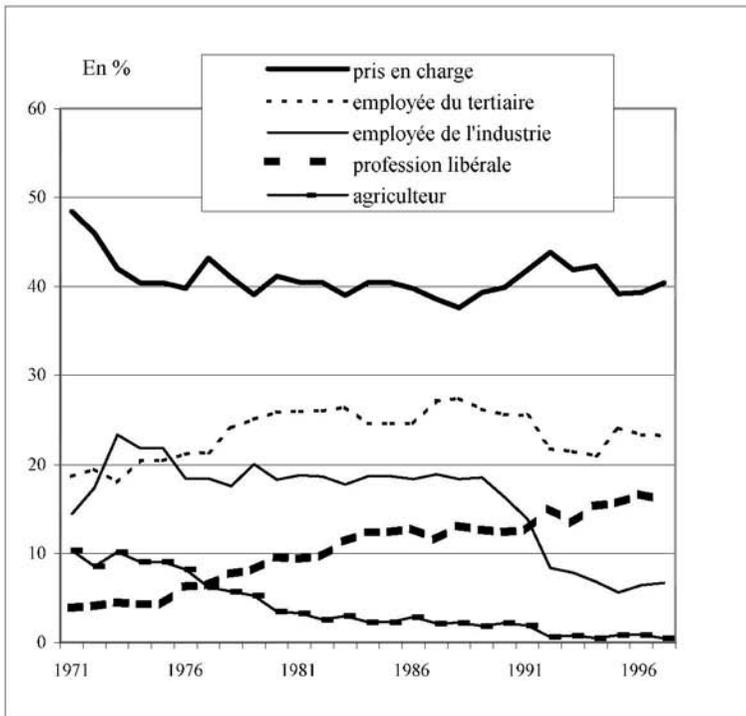


## 5. Catégories socioprofessionnelles des mères

L'évolution de la répartition des enfants selon la situation socio-économique de la mère montre des grandes similarités chez les mères mariées et non mariées, sauf dans une seule catégorie – « personnes à la charge » (les mères inactives) (fig.7) : ce sont les personnes qui n'ont pas de revenus personnels, par ex. les enfants élevés, les étudiantes, les femmes au foyer, c'est-à-dire les personnes prises en charge par quelqu'un.

Pendant presque trente ans, la part de ce groupe des « personnes à charge » est restée presque stable, à environ 40%, montrant en cela la plus grande fréquence des naissances « illégitimes » chez les mères non actives. Cette situation économique des mères est certainement la cause de l'état médical et social des enfants que nous observons ci-dessous.

FIG. 7 : RÉPARTITION DES MÈRES NON-MARIÉES SELON LA CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE



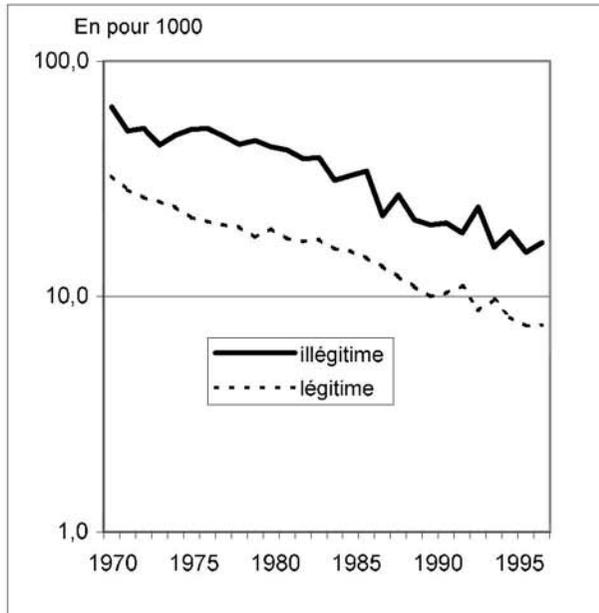
Parmi les naissances issues du mariage, ce groupe des « personnes à la charge » est au contraire en constante régression : de 50% en 1970 à 20% seulement en 1997. Dans le même temps, les naissances de femmes employées dans le III<sup>ème</sup> secteur (personnel du service) sont devenues plus fréquentes. Les femmes de la catégorie « cadres professionnels et artistes » (personnes exerçant une profession libérale) participent cependant de plus en plus aux naissances dans le mariage et hors mariage. Parmi ces dernières, la proportion a augmenté de 4% en 1970 à 16% en 2000. Si l'on met cette augmentation en rapport avec l'évolution du niveau d'instruction et l'âge des mères, on observe que cela coïncide avec la hausse des proportions des mères ayant un niveau universitaire, et avec la hausse de la part des mères âgées de 25-35 ans.

## 6. Mortalité infantile selon l'état matrimonial de la mère

On sait déjà que la mortalité des enfants « illégitimes » est plus élevée que de celle des enfants nés d'un mariage, car la mortalité des enfants de moins d'un an reflète la situation sociale et le comportement des familles (Vallin et al, 2001 p. 290).

Au cours des années 1950, la mortalité infantile est restée encore très élevée en Croatie, avec plus de 10 000 décès d'enfants moins d'un an chaque année, et un taux supérieur à 100‰. Le rythme de son déclin a cependant été rapide ensuite, la mortalité étant passée en-dessous de 30‰ en 1970, et étant tombée à 7,7‰ (en 2000), soit 3000 enfants de moins d'un an.

FIG. 8 : MORTALITÉ INFANTILE SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL DE LA MÈRE



Si l'on observe l'évolution de la mortalité infantile en Croatie selon l'état matrimonial de la mère (fig. 8), il est évident que durant toute la période observée les enfants nés à l'extérieur du mariage sont dans une situation défavorable - leur mortalité étant presque le double de celle des enfants nés au sein du mariage. Par exemple le taux de mortalité des enfants « illégitimes » en 1970 était 64 pour mille et celui des enfants issus du mariage « seulement » 33 pour mille. Cette surmortalité des enfants nés hors mariage s'est maintenue jusqu'au 2000. La comparaison avec des pays européens montre que, comme en Croatie, on trouve les différences relatives les plus importantes en Hongrie et en Macédoine (Vallin et al. op. cit., p. 291).

Un autre indicateur, le taux d'enfants mort-nés par état matrimonial de la mère, montre la gravité de la situation des enfants « illégitimes », que l'on peut considérer comme des « enfants à risque », avec des soins médicaux et sociaux insuffisants.

## Conclusion

L'évolution des naissances hors mariage en Croatie montre peu de changements sur la période 1950-2000, en comparaison des autres pays européens. Les fortes hausses de l'« illégitimité » que l'on observe en Europe depuis la fin des années 1970, sont absentes en

Croatie, montrant que ce pays est plus proche de l'Italie que de ses autres voisins (Slovénie, Hongrie ou Yougoslavie). Seules Chypre et la Grèce ont des moindres fréquences d'« illégitimité » que la Croatie.

L'analyse des caractéristiques des mères montre que les femmes qui ont mis au monde des enfants « illégitimes » sont plus jeunes que celles qui participent aux naissances à l'intérieur du mariage ; leur niveau d'instruction est plus faible (presque 80% sont sans instruction ou ont un niveau très bas) ; environ 40% sont des femmes au foyer. Cette situation économique des mères est la cause d'un état médical et social défavorable ; dès leur naissance, ces enfants sont des « enfants à risque », ce dont témoigne leur mortalité infantile, qui est presque le double de celle des enfants issues du mariage.

## BIBLIOGRAPHIE

- DECROLY J. M., 1992, « Les naissances hors mariage en Europe », *Espace, Population, Sociétés*, 2, p. 259-264.
- KONIEZKA D., KREYENFELD M., 2002, « Travail féminin et fécondité hors mariage en Allemagne au cours des années 1990 : comparaison entre l'Est et l'Ouest », *Population*, 57 (2), p. 359-388.
- KONSTANTINOVIC-CULINOVIC V., 1974, « Zadružna i nuklearna porodica sjeverne Hrvatske », *Sociologija sela*, 1, p. 101-115.
- KONSTANTINOVIC-CULINOVIC V., 1976, « Tradicionalni nevjencani brak u nasim selima », *Sociologija sela*, 1-2, p. 125-138.
- LE BRAS H., 1979, *L'enfant et la famille dans les pays de l'OCDE : analyse démographique*. Paris.
- MRDIEN S., 1997, « Radjanja izvan braka u Hrvatskoj », *Geoadria*, Vol. 2, p. 63-76.
- MUÑOZ-PÉREZ F., 1991, « Les naissances hors mariage et les conceptions pré-nuptiales en Espagne depuis 1975 : I - Une période de profonds changements », *Population* 4, p. 881-912.
- MUÑOZ-PÉREZ F., PRIOUX F., 1999, « Les enfants nés hors mariage et leurs parents. Reconnaissances et légitimations depuis 1965 », *Population*, 54 (3), p. 481-508.
- PRIOUX F., 1992, « Les accidents de la nuptialité autrichienne », *Population*, 2, p. 353-389.
- SARDON J.-P., 2000, « L'évolution démographique des Balkans depuis la fin de la décennie 1980 », *Population*, 55 (4-5), p. 765-786.
- VALLIN J. et F. MESLÉ F., VALKONEN T., 2001, *Tendances en matière de mortalité et mortalité différentielle*, Conseil de l'Europe, Études démographique n° 36, 344 p.

## Sources statistiques :

- VITALNA I DEMOGRAFSKA STATISTIKA 1950-2000. Državni zavod za statistiku. Zagreb
- Évolution démographique récente en Europe, 1997* . Conseil de l'Europe, 1997.
- Évolution démographique récente en Europe, 2001* . Conseil de l'Europe, 2001.
- MONNIER A., GUIBERT-LANTOINE C., « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-Mer ». *Population*, 4, 1991.
- MONNIER A., GUIBERT-LANTOINE C., « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-Mer ». *Population*, 4-5, 1996.